



DUL de / L.U.D. of Notre-Dame-de-Lourdes
C.P. / BOX 89
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, CANADA R0G 1M0
TELEPHONE: (204) 248-7290; TÉLÉCOPIEUR / FAX (204) 248-7289
COURRIEL / E-MAIL : villagend@mymts.net
WWW.NOTRE-DAME-DE-LOURDES.CA



DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

LE 8 MARS 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES QUI A EU LIEU COMMENÇANT À 18 H 30 LE 8 MARS 2021.

PRÉSENTS :

Denis Bibault, membre de la municipalité de Lorne

Conrad Durand, membre élu du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Gilbert Collette, membre élu du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Bev Collet, membre élue du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

AUSSI PRÉSENTE :

Lilliane Sorin, secrétaire de séance et assistante administrative

Ayant le quorum, Conrad a déclaré la réunion ouverte à 18 h 30.

Adoption de l'ordre du jour :

Résolution no 01 / 21 – Adoption de l'ordre du jour

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 8 mars 2021 soit approuvé.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal :

Résolution no 02 / 21 – Adoption du procès-verbal

Proposée par : Gilbert Collette

Appuyée par : Conrad Durand

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 décembre 2020 soit approuvé tel présenté.

ADOPTÉE

Finances :

Résolution no 03 / 21 – Adoption de comptes créditeurs

Proposée par : Conrad Durand

Appuyée par : Gilbert Collette

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs identifiés dans le lot no 2020-00090 à 2021-00019, allant jusqu'au 26 février 2021, d'une valeur de 79 730,46 \$ à prendre du fonds du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes, et d'une valeur de 66 531,24 \$ à prendre du fonds des services publics de Notre-Dame-de-Lourdes, soient approuvés.

ADOPTÉE

Résolution no 04 / 21 – Adoption des états financiers

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Gilbert Collette

IL EST RÉSOLU QUE les rapports financiers du compte général et du compte des services publics, au 31 décembre 2020, soient approuvés tels présentés.

ADOPTÉE

Résolution no 05 / 21 – Adoption des états financiers

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Conrad Durand

IL EST RÉSOLU QUE les rapports financiers du compte général et du compte des services publics, au 28 février 2021, soient approuvés tels présentés.

ADOPTÉE

Indemnités et dépenses :

Résolution no 06 / 21 – Indemnités et dépenses

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les indemnités et les dépenses des membres en janvier et en février 2021 soient approuvées selon les renseignements suivants :

	Membre C Durand	Membre B Collet	Membre G Collette	Secrétaire L Sorin	27,06/hr
Indemnités mensuelles	300 \$	300 \$	300 \$		Lilliane
Réunions de comités					réunion:
Céllulaire				40,00 \$	Res no 2018-134
					.55/km
Totaux	300,00 \$	300,00 \$	300,00 \$	40,00 \$	

	Membre C Durand	Membre B Collet	Membre G Collette	Secrétaire L Sorin	27,06/hr
Indemnités mensuelles	300 \$	300 \$	300 \$		Lilliane
Réunions de comités	120 \$- 2/02 – SCVB 9/02 – SCPD 23/02 – Éco-ouest			67,65 \$	réunion: 2,5 hs – 8 février
Céllulaire				40,00 \$	Res no 2018-134
					.55/km
Totaux	420,00 \$	300,00 \$	300,00 \$	107,65 \$	

ADOPTÉE

Rapports de membres du D.U.L. :

- Le conseiller Denis Bibault a déclaré oralement un rapport au sujet des affaires du DUL en février, soit au sujet du service d'incendie de Notre-Dame-de-Lourdes qui a obtenu une subvention de la somme de 40 000,00 \$ de la part du programme Fire Protection Grant, au sujet de la fermeture des centres de services agricoles, au sujet de l'installation des fibres optiques.

- Gilbert Collette – pas de rapport
- Bev Collet – pas de rapport
- Lilliane Sorin a présenté un rapport écrit au sujet des affaires du DUL, soit au sujet des réparations au poste de remonté, la fuite d'eau de ligne maîtresse, la demande auprès du programme d'*Équipe verte*, la demande d'une subvention auprès de *Trails Manitoba*, et du fait que la génératrice est prête pour le fonctionnement.
- Conrad Durand a fait des mises à jour au sujet du *South Central Planning District*, le conseil de *Central Veterinary Clinic* et *Éco-Ouest*.

Résolution no 07 / 21 – Rapports des membres du D.U.L.

Proposée par : Gilbert Collette

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les rapports oraux et écrits des membres du comité soient approuvés tels reçus.

ADOPTÉE

Affaires inachevées de réunions précédentes :

Réserve pour les chemins et le drainage à Notre-Dame-de-Lourdes -

Résolution no 08 / 21 – Réserve pour les chemins et le drainage

Proposée par : Conrad Durand

Appuyée par : Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE le comité du DUL de Notre-Dame-de-Lourdes recommande au conseil de la municipalité de Lorne le transfert de la somme de 68 000,00 \$ de l'excédant d'exploitation de l'exercice 2020, et ceci, vers la réserve pour les chemins et le drainage à Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

Raccordements aux systèmes d'eau et d'égout -

Résolution no 09 / 21 – Raccordements aux systèmes d'eau et d'égout

Proposée par : Conrad Durand

Appuyée par : Gilbert Collette

IL EST RÉSOLU QUE toute personne désireuse de raccorder son bien foncier au système d'eau de Notre-Dame-de-Lourdes devra accepter toutes les dépenses associées à l'installation de la ligne d'eau à partir de la ligne principale d'eau jusqu'à son

bâtiment, et devra aussi payer pour l'entier du coût du compteur d'eau. La personne sera aussi tenue responsable de l'entretien et de la réparation de ladite ligne sur sa propriété allant à la limite dudit bien foncier.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE toute personne désireuse de raccorder son bien foncier au système d'égout de Notre-Dame-de-Lourdes devra accepter toutes les dépenses associées à l'installation à partir de son bâtiment et allant jusqu'à la tuyauterie de l'égout collecteur. La personne sera aussi tenue responsable de l'entretien et la réparation de ladite tuyauterie à partir de son bâtiment et allant jusqu'à la limite de son bien foncier ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE toutes les demandes de raccordements devront premièrement être approuvées par la municipalité avant que les travaux sur la propriété publique soient entamés.

ADOPTÉE

Affaires générales :

Lignes de délimitation de quartier -

Résolution no 10 / 21 – Lignes de délimitation de quartier

Proposée par : Conrad Durand

Appuyée par : Gilbert Collette

ATTENDU QUE le propriétaire d'une parcelle de terrain dans le Quartier 4 prévoit le lotissement d'une partie de sa parcelle pour la création de lots résidentiels ;

ET ATTENDU QUE le propriétaire de cettedite parcelle de terrain demande que les services publics lui soient fournis par le Quartier 6 ;

ET ATTENDU QUE ladite parcelle de terrain est accessible par la rue Chalumeau de Notre-Dame-de-Lourdes dans la Quartier 6 ;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du DUL recommande à la Municipalité de Lorne qu'elle apporte une modification aux lignes de délimitation du Quartier 4 et du Quartier 6 (DUL de Notre-Dame-de-Lourdes) afin d'inclure dans les limites du DUL ladite parcelle de terrain, aussi officiellement décrite comme étant le Rôle no 108900.

ADOPTÉE

Réparations au poste de remontée -

Résolution no 11 / 21 – Réparations au poste de remontée

Proposée par : Conrad Durand

Appuyée par : Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE le DUL de Notre-Dame-de-Lourdes embauche *Cobbe's Plumbing & Heating Ltd* pour effectuer les travaux de réparation à la tuyauterie du poste numéro 1, et ceci, au coût de 5 600,00 \$, les taxes en sus.

ADOPTÉE

Correspondance :

Manitoba Conservation and Climate – vérification de conformité annuelle 2020
AMBM – fermeture de 21 centres de service agricoles
Honorable Blaine Pederson – service d'*ARD et de MASC*
AMBM – contribution unique
Résidant – *lettre au sujet d'une préoccupation*

Résolution no 12 / 21 – Correspondance

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Gilbert Collette

IL EST RÉSOLU QUE la correspondance reçue du 1 janvier au 8 mars 2021 soit acceptée telle reçue.

ADOPTÉE

Ajournement :

Résolution no 13 / 21 – Ajournement

Proposée par : Conrad Durand

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire soit ajournée à 21 h 58 et que la prochaine réunion extra-ordinaire du comité du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes ait lieu à 18 h 30 le lundi 29 mars 2021.

ADOPTÉE

Président, Conrad Durand

Secrétaire de séance, Lilliane Sorin